

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Événements – Vente de places

Mises à jour le 15 juin 2026

Le vendeur est la société QUADRIGAT dont le nom commercial est FORMULE MAGIQUE, société par actions simplifiées dont le siège est situé 38 avenue de l'hippodrome, 14000 CAEN, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 422 061 432.

N°TVA : intracommunautaire : FR46422061432

Président : F4Events SAS, Président par Stéphane Pic-Pâris - E-mail : contact@formulemagique.com

Numéro de téléphone : +33 2 31 942 942 (agence de Normandie)

Ci-après désignée « L'ORGANISATEUR »

1. CHAMP D'APPLICATION

1.1 Les présentes conditions générales de vente s'appliquent, à l'exclusion de toute autre disposition, à toute inscription individuelle d'un participant (le « Participant ») à un congrès, séminaire ou salon (un « Événement ») organisé par FORMULE MAGIQUE – QUADRIGAT en présentiel et/ou à distance.

1.2 Les conditions générales de vente sont consultables sur le site internet dédié de l'Événement (ci-après le « Site »).

1.3 Le fait de s'inscrire à l'Événement implique une acceptation sans réserve, et dans leur intégralité, des présentes conditions générales de vente.

1.4 L'ORGANISATEUR se réserve le droit de modifier les termes des présentes conditions. Seules les conditions générales de vente en vigueur au jour de l'inscription s'appliqueront à l'inscription concernée.

1.5 Les informations relatives à l'Événement (date et horaires, lieu ou lien d'accès, programme...) sont fournies sur le Site et le Participant atteste et garantit en avoir dûment pris connaissance avant toute inscription.

1.6 L'ORGANISATEUR se réserve la possibilité de prévoir des conditions particulières propres à l'Événement qui devront être acceptées dans les mêmes conditions que les présentes.

1.7 Les présentes conditions générales de vente ne s'appliquent pas aux événements organisés par des tiers, y compris lorsque ce tiers a fait appel aux services d'organisation de FORMULE MAGIQUE – QUADRIGAT ni à la relation contractuelle entre FORMULE MAGIQUE – QUADRIGAT et ses partenaires commerciaux sponsorisant l'Événement, intervenant ou tenant des ateliers à l'Événement.

2. INSCRIPTION - CONTRAT

2.1. L'inscription à l'Événement doit être effectuée en complétant le bulletin

directement en ligne sur le Site de l'Événement. Pour toute question avant de passer commande, le Participant peut contacter l'ORGANISATEUR aux coordonnées en-tête ou à l'adresse email consultable sur le Site de l'Événement.

2.2. Le nombre de places à un Événement peut être limité. En cas de paiement en attente (ou panier sauvegardé) la disponibilité des places au jour de la date de règlement n'est pas garantie et la priorité sera fournie aux personnes ayant finalisé le paiement, par ordre de date de paiement.

2.3. Le prix par participant, stipulé en Euro HT et TTC, est indiqué sur chaque fiche d'inscription en ligne détaillée. Ce prix est forfaitaire.

Le règlement par le client doit s'effectuer :

- Pour les visiteurs : en totalité par carte bancaire en ligne. Toute inscription non accompagnée de son règlement ne sera pas prise en compte.

- Pour les congressistes : en totalité après réception de la facture, par carte bancaire en ligne ou par virement bancaire. Toute inscription non accompagnée de son règlement ne sera pas prise en compte. Les cartes bancaires acceptées pour le paiement d'une commande sont les cartes du réseau CARTE BLEUE/VISA, MASTERCARD.

Le système de paiement L'ORGANISATEUR a été confié à un prestataire spécialisé dans la sécurisation des paiements en ligne se conformant à la norme de sécurité des données de l'industrie des cartes de paiement (STRIPE).

L'ORGANISATEUR se réserve la possibilité de refuser l'accès à la manifestation en cas de non-paiement 15 jours avant le Congrès, à l'exception des personnels des organismes soumis aux règles de comptabilité publique lorsque ceux-ci ont adressé un bon de commande en bonne et due forme.

2.4. Une fois l'inscription reçue par L'ORGANISATEUR et le paiement effectué, L'ORGANISATEUR adressera au Participant un récapitulatif valant validation de sa commande et de son inscription à l'Événement. Si L'ORGANISATEUR n'est pas en mesure de donner suite à la demande d'inscription du Participant (notamment en raison d'une demande trop tardive ou d'un problème de disponibilité de places), L'ORGANISATEUR en informera le Participant et lui remboursera le prix de l'inscription sous 7 jours par virement sur son compte bancaire.

Une fois réglé, le prix ne peut faire l'objet d'un remboursement que dans les cas prévus pour l'exercice du droit de rétractation et en cas d'annulation dans les conditions prévues aux présentes.

3. DROIT DE RETRACTATION

Conformément à l'article L.221-28, 12° du Code de la consommation, le droit de

rétractation ne s'applique pas aux achats de billets ou pass pour des événements ayant une date spécifique. Toute commande est ferme, définitive et due.

4. OBLIGATIONS DU PARTICIPANT

L'inscription auprès de L'ORGANISATEUR implique l'acceptation des conditions suivantes :

- Toute place attribuée à un Participant pour un Événement est strictement personnelle et nominative, elle ne doit pas être prêtée ou revendue à un tiers.

- Chaque inscription est valable uniquement pour l'Événement qui y est mentionné et ne pourra être acceptée pour un autre Événement.

- Le Participant se verra délivrer un badge d'accès dès le paiement enregistré. Le badge d'accès est nominatif, non transférable et doit être porté pendant toute la durée de l'Événement.

- L'organisateur se réserve le droit d'effectuer un contrôle d'identité pendant l'Événement afin de s'assurer que celle-ci correspond à l'identité du porteur du badge. Sauf accord préalable et écrit de L'ORGANISATEUR, il n'est pas possible d'alterner entre deux personnes la présence à un Événement avec un seul billet acheté pour l'Événement en question, y compris pour les collaborateurs ou associés d'une même entreprise.

L'ORGANISATEUR se réserve le droit de refuser l'accès aux enfants en bas âge et animaux de compagnie lors de ses événements. Toute demande exceptionnelle d'accompagnement doit être formulée par écrit au moins 15 jours avant l'événement. Un refus ne constitue pas un motif valable pour annuler ou rembourser une participation. En achetant un billet, les participants s'engagent à respecter les règles et s'interdisent tout comportement illicite ou inapproprié, notamment : actes menaçants, violents, racistes, ou injurieux ; promotion ostentatoire de produits/services sans accord préalable ; intrusion sur scène sans invitation ; dégradation de matériel ; consommation ou possession d'alcool et stupéfiants ; comportements indécents ou perturbateurs. De manière générale, les participants doivent éviter toute attitude nuisant au bon déroulement de l'événement, à la sécurité des personnes présentes, ou à l'intégrité des lieux. L'ORGANISATEUR se réserve le droit d'agir contre toute infraction à ces règles, et de demander à tout participant manquant à ses obligations de quitter l'Événement sans possibilité de remboursement.

5. MODIFICATIONS – ANNULATIONS

5.1. Les changements de nom peuvent être effectués jusqu'à J-15 jours inclus, et ne seront pas facturés. Après cette date, des frais de dossier d'un montant de 30 € TTC

seront facturés pour toute modification de nom sur une inscription.

5.2. Dans le cas exceptionnel de fermeture ou de non-ouverture de l'événement en cas de force majeure ou d'obligation préfectorale :

- Si l'événement est reporté : report de l'inscription

- Si l'événement est annulé totalement : remboursement de 80% du montant réglé.

Si les conditions pour le remboursement sont remplies, L'ORGANISATEUR remboursera le montant dû par virement bancaire.

5.3. En cas de nécessité, et notamment en cas d'absence d'un intervenant, L'ORGANISATEUR se réserve le droit de modifier le programme de l'Événement.

5.4. Si L'ORGANISATEUR se voit contraint d'annuler l'Événement, il s'engage à en prévenir les Participants dans les meilleurs délais.

5.5. La responsabilité de L'ORGANISATEUR ne pourra être recherchée si l'Événement est retardé ou annulé en raison d'un cas de force majeure ou d'un cas fortuit, ce qui inclut toute interdiction administrative ou préfectorale de tenue de l'Événement.

5.6. L'ORGANISATEUR ne peut être tenue responsable en cas d'événements extérieurs de types politiques, sociaux, grève des transports et des conséquences sur la tenue de l'Événement ou des retards provoqués.

5.7. L'ORGANISATEUR se réserve la possibilité de transformer un Événement prévu en présentiel par la tenue du même Événement sous un format digital, en tout ou partie.

6. UTILISATION DE CODES PROMOTIONNEL APRES ACHAT

Dans le cas où un Participant a déjà acheté et réglé un pass pour l'événement, puis reçoit ultérieurement un code promotionnel offrant une réduction ou une gratuité, les conditions suivantes s'appliquent :

6.1 Non-rétroactivité des codes promotionnels : Les codes promotionnels sont applicables uniquement aux nouvelles commandes passées après la réception du code. Ils ne peuvent pas être appliqués rétroactivement à des achats déjà effectués et payés.

6.2 Absence de remboursement ou de compensation : Aucun remboursement, partiel ou total, ni aucune compensation ne seront accordés pour des achats antérieurs suite à la réception d'un code promotionnel.

6.3 Validité des codes promotionnels : Les codes promotionnels sont valables pour une durée limitée, spécifiée lors de leur communication. Ils ne peuvent être utilisés que conformément aux conditions précisées.

6.4 Non-cumulabilité : Sauf indication contraire, les codes promotionnels ne sont

pas cumulables avec d'autres offres ou promotions en cours.

7 PROPRIETE INTELLECTUELLE

7.1 Les interventions des intervenants, les documents diffusés ou remis lors de l'Événement sont couverts par le droit d'auteur en application des articles L 111-1 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle. Aux termes de l'article L 122-4 du Code de la Propriété Intellectuelle « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants-cause est illicite ». L'article L 122-5 de ce code n'autorise que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et « les analyses et courtes citations », « sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source ». Toute représentation ou reproduction non autorisée, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et L 335-3 du Code de la Propriété Intellectuelle. La responsabilité du Participant serait engagée si un usage non autorisé était fait des interventions, documents diffusés ou remis lors de l'Événement.

7.2 Il est formellement et strictement interdit de mettre à la disposition du public et/ou de diffuser, en direct et/ou en différé, en tout ou partie, que ce soit à titre gratuit ou onéreux, tout enregistrement sonore et/ou toute image animée captés par tout moyen dans l'enceinte de l'Événement ou tout document transmis dans le cadre de l'Événement, et ce quel que soit les modes de capture et de diffusion (Internet, radio, télévision, téléphones mobiles, accessoires de stockage de données ou tout autre média actuel et/ou futur), sans l'autorisation préalable et expresse de L'ORGANISATEUR

8 CAPTATION - DROITS A L'IMAGE

8.1 Le Participant est informé de ce que L'ORGANISATEUR pourra être amené à réaliser des prises de vue et/ou des films dans le cadre de l'Événement, y compris par capture écran des participants ayant activé leur caméra en cas de visioconférence. Sauf déclaration expresse contraire de sa part, le Participant autorise L'ORGANISATEUR à le photographier ou le filmer dans le cadre de l'Événement et à diffuser et reproduire ces images sur tous supports, dans le cadre de la communication sur l'Événement.

8.2 L'acceptation des présentes conditions par le Participant vaut, à défaut d'une information contraire écrite transmise à L'ORGANISATEUR au moins cinq jours avant le début de l'Événement, autorisation de captation, de reproduction et de représentation de photographies et de vidéos en cas de prise de vue pendant un

Événement. En conséquence de quoi, le Participant autorise l'ORGANISATEUR à diffuser les images prises pendant cet Événement. Les images pourront être exploitées et utilisées directement sous toutes formes et tous supports de diffusion (Internet, radio, télévision, téléphones mobiles, accessoires de stockage de données ou tout autre média actuel et/ou futur) sans aucune limitation de durée pour la promotion des activités de L'ORGANISATEUR.

8.3 Cette autorisation de captation et de diffusion vaut également pour les images réalisées par les partenaires de L'ORGANISATEUR présents à l'Événement ou qui leur auront été transmises par L'ORGANISATEUR dans le cadre du partenariat.

8.4 Le Participant reconnaît être entièrement rempli de ses droits et ne pourra prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits à l'image susvisés, ce qu'il accepte expressément. La cession est consentie pour une durée de 70 ans après la tenue de l'Événement.

8.5 Le Participant qui ne souhaiterait pas céder ses droits à l'image doit aller au fond de la salle pour éviter d'être pris en photo ou filmé par inadvertance et s'abstient de participer à tout tournage/shoot pendant l'Événement.

9 CONFIDENTIALITE – INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les informations recueillies lors de l'inscription (et qui comportent des données à caractère personnel) font l'objet d'un traitement informatique. Les traitements de données à caractère personnel mis en œuvre ont pour base juridique :

- L'intérêt légitime poursuivi par L'ORGANISATEUR lorsqu'il poursuit les finalités suivantes :

- Organisation, inscription et invitation aux événements L'ORGANISATEUR ;

- Gestion de la relation avec les Participants (notamment : envoi de documents relatifs à l'inscription et, le cas échéant, prise de contact en cas de modification d'un Événement, remboursement en cas de rétractation ou annulation) ;

- Recrutement de nouveaux membres.

- L'exécution de mesures précontractuelles ou du contrat lorsqu'il met en œuvre un traitement ayant pour finalité :

- La gestion des commandes des Participants ;

- Le recouvrement.

- Le respect d'obligations légales et réglementaires lorsqu'il met en œuvre un traitement ayant pour finalité :

- La facturation ;

- La comptabilité.

L'ORGANISATEUR ne conserve les données que pour la durée nécessaire aux opérations

pour lesquelles elles ont été collectées ainsi que dans le respect de la réglementation en vigueur. A cet égard, les données des Participants sont conservées pendant la durée des relations contractuelles augmentée de 3 ans à des fins d'animation et prospection, sans préjudice des obligations de conservation ou des délais de prescription. En matière de comptabilité, elles sont conservées 10 ans à compter de la clôture de l'exercice comptable.

Les données des prospects sont conservées pendant une durée de 3 ans si aucune participation ou inscription aux événements L'ORGANISATEUR n'a eu lieu. Les données traitées sont destinées aux personnes habilitées L'ORGANISATEUR, ainsi qu'à ses prestataires (prestataire pour les règlements en ligne et centre d'hébergement des données externe), sans transfert de données à un pays tiers à l'Union Européenne, ayant tous certifié qu'ils répondaient aux exigences du règlement général sur la protection des données (RGPD), qui est entré en vigueur le 25 mai 2018.

Le Participant est informé et accepte que le Site et la plateforme d'accès à l'Événement peut comporter des dispositifs techniques qui permettent de suivre l'utilisation (compte de l'utilisateur connecté, adresse IP, type d'application utilisées, logs divers de connexion et d'utilisation au compte Utilisateur...) et qui sont susceptibles d'être utilisées dans le cadre de la lutte anti-contrefaçon, et/ou pour identifier et/ou prévenir une éventuelle utilisation illicite ou non-conforme du Site ou des droits d'accès à l'Événement.

L'ORGANISATEUR veille à ce que les données recueillies soient maintenues confidentielles. Elles ne sont pas communiquées à d'éventuels partenaires commerciaux ni à des tiers, sauf autorisation expresse et préalable du Participant. Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le RGPD, les personnes physiques disposent d'un droit d'accès aux données les concernant, de rectification, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement. Les personnes concernées par les traitements mis en œuvre disposent également d'un droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à leur situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel ayant comme base juridique l'intérêt légitime L'ORGANISATEUR, ainsi que d'un droit d'opposition à la prospection commerciale. Elles disposent également du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont

elles entendent que soient exercés, après leur décès, les droits mentionnés ci-dessus par courrier électronique à l'adresse suivante contact@formulemagique.com ou par courrier postal à l'adresse suivante : FORMULE MAGIQUE – QUADRIGAT, 38 avenue de l'Hippodrome 14000 CAEN, accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé.

Les personnes concernées disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la Cnil.

10 LIMITATION DE RESPONSABILITE

10.1 Les propos tenus par les intervenants et/ou sponsors et partenaires commerciaux lors de l'Événement le sont sous leur seule responsabilité. Il est de la responsabilité des Participants de vérifier la pertinence des opinions / recommandations formulées par les intervenants. L'ORGANISATEUR ne sera pas responsable, directement ou indirectement, pour tout dommage ou pertes causées par ou en lien avec les informations diffusées ou les présentations effectuées lors de l'Événement.

10.2 L'ORGANISATEUR se décharge de toute responsabilité quant un éventuel retard ou une impossibilité de transmission de la confirmation de la commande et/ou des informations à quelque titre que ce soit concernant l'Événement qui serait dû à une adresse électronique incorrecte ou incomplète fournie par le Participant au moment de sa commande ou ultérieurement.

10.3 Le Site peut faire l'objet d'opérations de maintenance et l'ORGANISATEUR se réserve la possibilité d'interrompre, de suspendre momentanément ou de modifier sans préavis l'accès à tout ou partie du Site afin d'en assurer la maintenance (notamment par le biais de mises à jour) ou pour toute autre raison, sans que l'interruption n'ouvre droit à aucune obligation ni indemnisation. L'ORGANISATEUR met en œuvre tous les moyens raisonnables à sa disposition pour assurer un accès continu et de qualité au Site et de l'Événement lorsqu'il est digital mais ne pourra en aucun cas être tenue responsable de tout dysfonctionnement du réseau ou des serveurs ou de tout autre événement échappant à son contrôle raisonnable, qui empêcherait l'accès au Site ou à l'Événement.

- Le Participant peut accéder, par les liens hypertexte présents sur le Site ou dans le cadre d'un Événement, aux sites de partenaires ou de tiers, conçus et gérés sous la responsabilité de tiers qui ne sont pas soumis aux présentes conditions générales.

Le Participant est, en conséquence, invité à prendre connaissance des conditions contractuelles d'utilisation ou de vente ainsi que des politiques de confidentialité ou toutes autres informations légales fournies par les tiers et sur lesquelles l'ORGANISATEUR n'exerce aucun contrôle.

- Vis-à-vis des Participants ayant la qualité de professionnels, le plafond de responsabilité de l'ORGANISATEUR est toujours limité, en cas de versement de dommages intérêts ou indemnités de quelque nature que ce soit, au prix du montant du billet acheté par le Participant, quel que soit le dommage dont il se prévaudrait contre L'ORGANISATEUR au titre de l'Événement.

11 DIVERS

11.1 Les présentes conditions sont régies par la loi française.

11.2 Les présentes conditions générales de vente annulent et remplacent toutes les précédentes conditions générales dont la date est antérieure.

- Dans l'hypothèse où l'une des dispositions des présentes serait considérée comme nulle en vertu d'une disposition légale ou réglementaire, présente ou future, ou d'une décision de justice revêtue de l'autorité de la chose jugée et émanant d'une juridiction ou d'un organisme compétent, cette disposition serait considérée comme étant non écrite, toutes les autres dispositions des conditions générales conservant force obligatoire entre les Parties.

- En cas de difficultés dans l'application du présent contrat, le Participant ayant la qualité de consommateur a la possibilité, avant toute action en justice, de solliciter le recours à un médiateur de la consommation identifiable sur le site <https://www.economie.gouv.fr/mediation-conso>. Le médiateur tentera, en toute indépendance et impartialité, de rapprocher les parties en vue d'aboutir à une solution amiable. Les parties restent libres d'accepter ou de refuser le recours à la médiation ainsi que, en cas de recours à la médiation, d'accepter ou de refuser la solution proposée par le médiateur.

Tout consommateur européen peut également saisir la Plateforme de Règlement en ligne des litiges (RLL) accessible à partir de l'adresse URL suivant : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home.chooseLanguage>.